



Ecole Sainte Bernadette

Vivre la pastorale dans notre école

Questions/Réponses

Quel est le lien légal qui unit notre école aux services de l'Etat ?

Notre école est **sous contrat d'association avec l'Etat**, elle participe au service public de l'enseignement, elle accueille, selon ses possibilités, tous les élèves sans distinction de sexe, de nationalité et de convictions philosophiques et religieuses, elle recrute des enseignants titulaires des mêmes diplômes que ceux de l'enseignement public et est soumise aux instructions officielles et aux contrôles du ministère de l'éducation nationale.

Qu'entend-t-on par l'expression « caractère propre » ?

Par contrat, notre école a le droit reconnu d'affirmer son caractère spécifique : son « **caractère propre** ».

Notre école est placée sous tutelle diocésaine et le Chef d'Etablissement est missionné par l'évêque. Elle s'inscrit dans le « **Projet éducatif et pastoral de l'Enseignement Catholique** ».

Notre « Caractère propre » se veut vivant au quotidien, il se nourrit du **message évangélique** et irrigue toutes les dimensions de la vie de l'école. Il s'impose à tous les membres de la communauté. Il se traduit par un **projet pastoral et éducatif** dont la finalité est d'aider chacun, jeune et adulte, à développer sa personnalité en lui permettant de **croître vers le Bon, le Beau, le Juste et le Vrai**.

Par exemple : Nous envisageons la sanction comme un acte éducatif qui élève l'enfant vers une plus belle version de lui-même dans une démarche réflexive qui va l'aider à grandir.

Quelles activités sont proposées aux élèves dans le cadre de la pastorale à l'école ?

Il convient de distinguer les activités qui ne demandent pas d'adhésion personnelle de l'ordre de **l'apport « culturel »**, des activités qui nécessitent une démarche d'adhésion personnelle, de **l'ordre du « cultuel »**.

Quoi ?	Pour qui ?	Quand ? Où ? Avec Qui ?	Comment ?
Culture chrétienne <i>Acquisition de connaissances en lien avec le religieux.</i>	Pour tous	A tout moment	- Au travers du projet éducatif - Connaissance des faits religieux en lien avec les arts, l'histoire, le patrimoine...
Concert de Noël	Pour tous	Vendredi avant Noël devant les parents à l'église sous la direction des enseignantes.	Spectacle de chants de Noël
Catéchèse <i>Initiation, expérience et connaissance de la foi.</i>	Volontaires Du CP au CM2	1h par semaine dédiée en plus des 24h d'apprentissages scolaires. En classe, en présence du prêtre accompagnateur et de l'enseignante.	Suivi d'un parcours catéchétique : <i>"Je veux te connaître"</i> aux éditions Mame.

Eveil à la Foi <i>Initiation, expérience et connaissance de la foi</i>	Volontaires Maternelles	1h par semaine dédiée en plus des 24h d'apprentissages scolaires. En classe, en présence de l'enseignante et/ou d'une maman volontaire.	Au rythme du calendrier liturgique et de la préparation des temps forts de l'année.
Temps de prière et d'adoration	Volontaires	Chaque Vendredi, le prêtre accompagnateur propose un temps de prière et d'adoration.	Prière guidée par le prêtre accompagnateur.
Célébrations et bénédiction	Volontaires	5 temps forts dans l'année qui rassemblent tous les élèves volontaires à l'école ou à la basilique sur temps scolaire comptés sur la 25 ^{ème} heure : - Bénédiction des cartables - Célébration de la Toussaint - Célébration de Noël - Célébration de Pâques - Bénédiction de fin d'année	Ces temps forts sont préparés lors des conseils pastoraux afin d'harmoniser les pratiques et les contenus. Des textes bibliques, des chants, des pistes de réflexion et des activités artistiques communes sont sélectionnés puis diffusés aux enseignantes.
Chemin de Croix	Volontaires	Lors de la Semaine Sainte sur temps scolaire (25 ^{ème} heure)	Les enfants cheminent de station en station en priant et en chantant.
Préparation aux sacrements <i>Baptêmes et Premières communions</i>	Volontaires sur inscription spécifique	A l'école, hors temps scolaire, en lien étroit avec les familles des enfants concernés.	Parcours Mame

Il est important de noter que les séances d'Eveil à la Foi et de catéchèse n'exigent jamais une adhésion forcée mais une attitude simplement respectueuse. Ces séances respectent la liberté de conscience de chacun. Ainsi, lors des célébrations ou des séances de catéchèse, aucun enfant n'est jamais contraint de prier, de chanter ou de faire le signe de croix. Tout le monde est bienvenu pour assister à ces séances.

Notre volonté est d'accueillir chaque élève tel qu'il est, de l'accompagner dans sa croissance humaine, de lui permettre de développer ses compétences et ses talents dans l'enthousiasme de grandir, pour devenir un adulte épanoui, responsable et acteur du monde de demain.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant participe aux temps de catéchèse et aux célébrations vous serez invités à venir le chercher plus tôt ou à le ramener plus tard selon les horaires déterminés. Dans le cas où vous ne pourriez pas le récupérer, votre enfant sera accueilli dans une autre classe ou au secrétariat.